

Charte Diversité et Inclusion

Le 1er avril 2025

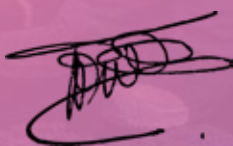
Encourager et célébrer la diversité et l'inclusion

La Charte Diversité et Inclusion vise à promouvoir une culture de la diversité, de l'inclusion et de la solidarité au sein de l'organisation, par le biais d'actions concrètes qui vont au-delà de nos obligations légales. Par cette Charte, le Management Committee d'ArcelorMittal Belgium souhaite apporter son soutien total à la promotion du pluralisme et de la diversité dans notre organisation. En signant cette Charte, chaque membre du Management Committee s'engage :

- à comprendre et à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de la politique actuelle de diversité et d'inclusion d'ArcelorMittal ;
- à vérifier si le climat de travail tient compte de la diversité au sens large, ce qui comprend – mais ne se limite pas à – la race/l'ethnicité, le genre, les compétences, l'orientation sexuelle, le statut économique et/ou les pratiques religieuses et spirituelles ;
- à favoriser un environnement de travail inclusif et à sensibiliser aux raisons pour lesquelles il est important pour les personnes et les équipes d'avoir le sentiment d'être acceptées pour leur 'unicité' ;
- à développer des stratégies et des actions dans son périmètre respectif, en accord avec les stratégies de diversité et d'inclusion du Groupe et des segments (en tenant compte des différents contextes géographiques et socio-culturels (par ex. des réglementations et des situations de départ différentes) ;
- de suivre les progrès des plans d'action développés en ligne avec la stratégie définie.



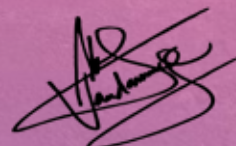
Frederik Van De Velde,
CEO ArcelorMittal Belgium



Frederik Engels,
COO Primary
ArcelorMittal Belgium



Hein Vandevreire,
COO Finishing
ArcelorMittal Belgium



Matthias Vandamme,
CHR ArcelorMittal Belgium